

INTRODUCTION

SOLIDARITÉS NOUVELLES POUR LE LOGEMENT VAL D'OISE : UNE COMPOSANTE DU RÉSEAU SNL

L'association Solidarités Nouvelles pour le Logement Val d'Oise a été créée le 23 décembre 2020 et met à la disposition, depuis février 2021, une offre de logements passerelles. Elle gère à Deuil-La Barre cinq premiers logements avec l'objectif de soutenir les locataires dans leur démarche et projets de relogement ou d'orientation adaptée.

Ce faisant, elle s'inscrit dans le projet global du réseau Solidarités Nouvelles pour le Logement, où le droit au logement constitue un principe fondamental de la dignité humaine. Ainsi avoir un toit est une condition indispensable pour réussir son insertion dans la société et engager une nouvelle dynamique de vie.

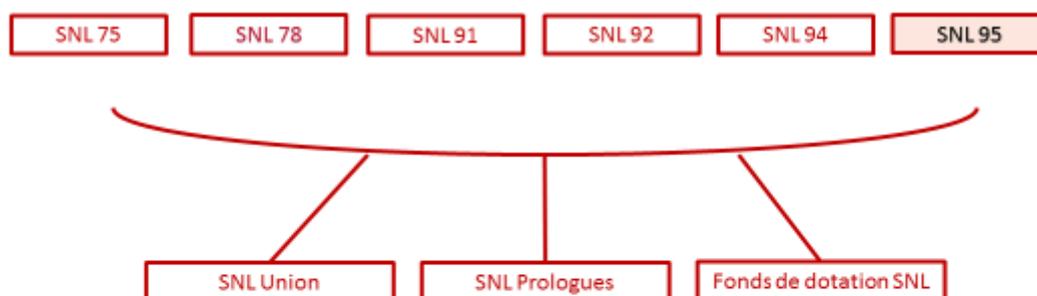
Solidarités Nouvelles pour le logement s'engage à rendre le logement accessible aux personnes en difficulté qui se sont progressivement éloignées du logement dans une société où l'individualisme et l'absence de collectif s'imposent. Ces deux années ont été difficiles, car nous sortons d'une période de pandémie et de confinement généralisé durant laquelle la communication politique et médiatique, insistante et anxiogène, a permis à l'individualisme de progresser d'une manière importante dans notre société.

Cette page étant maintenant tournée, l'espoir doit renaître avec de nouveaux repères et un regain de solidarité. Le retour de la guerre en Europe doit nous conduire à renforcer cette solidarité et la fraternité entre tous. Le mouvement SNL s'inscrit dans cette démarche généreuse vers une société plus humaine, plus juste, plus solidaire et de pleine liberté.

SNL crée des logements d'insertion et les loue (après leur réhabilitation) à des personnes en grande précarité. Les locataires y restent le temps qu'il faut (en moyenne 3 ans), le temps qu'ils retrouvent une stabilité pour aller ensuite vers un logement durable. Chaque locataire qui devient, dès son entrée dans le logement, membre de l'association, est accompagné par des bénévoles du quartier et par un travailleur social de l'Association.

La fédération SNL comprend trois composantes principales :

- **SNL Union** réunit les SNL des départements d'Île-de-France,
- **SNL Prologues**, la coopérative foncière qui porte les opérations immobilières.
- **Et les SNL départementales** (dont celle du Val d'Oise) qui mettent en œuvre, dans leur territoire respectif, la Charte et le Projet du Mouvement SNL.



Les SNL départementales ont des **statuts identiques** qui se réfèrent à la **Charte** et au **Projet SNL**

Ainsi en 2021 le mouvement SNL c'est :

- 1200 logements mobilisés
- 1200 ménages logés et accompagnés pendant l'année.
- 1300 bénévoles réunis en 115 Groupes Locaux de Solidarité
- 94 salariés dont 1/3 de travailleurs sociaux
- 86% des locataires sont en dessous du seuil de pauvreté
- 97% des locataires ont ensuite intégré un logement durable
- 13 400 personnes ont été accueillies depuis la création de SNL



1200 logements mobilisés



1200 ménages logés et accompagnés pendant l'année



1300 bénévoles réunis en 115 Groupes Locaux de Solidarité



94 salariés dont 1/3 de travailleurs sociaux



86% des locataires qui sont en-dessous du seuil de pauvreté



97% des locataires qui ont intégré un logement durable



13400 personnes qui ont été accueillies depuis la création de SNL

1 – SNL 95, UNE JEUNE ASSOCIATION DE SOLIDARITÉS POUR LE LOGEMENT

Présentation du dispositif SNL 95

Les logements proposés par SNL 95 s'inscrivent dans le cadre du Plan gouvernemental « Logement d'abord » avec la volonté d'accueillir des personnes éloignées du relogement. La prise en charge des ménages se fait conjointement par le Conseil Départemental, dans le cadre de la Convention d'appui à la lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi, et en accord avec les services de la Préfecture. SNL 95 est reconnu comme bailleur de logements dans le cadre d'un conventionnement avec l'ANAH.

Le dispositif de logement passerelle proposé par SNL 95 offre un accompagnement social et bénévole aux locataires qui louent les logements pour une durée d'un an renouvelable. Les ménages signent un contrat de location à leur arrivée et paient un loyer indexé sur les plafonds PLAI. Si, après deux années, leur projet de relogement ne peut pas voir le jour (en raison d'un accompagnement encore nécessaire pour renforcer l'autonomie ou d'absence de proposition de logement...), un avenant au contrat de location est proposé. Les familles ne connaissent ainsi pas de nouvelle rupture dans leur parcours vers le logement durable.

Les Groupes Locaux de Solidarité, une spécificité de SNL

- La spécificité de SNL réside également dans la **création des Groupes Locaux de Solidarité (GLS) pour construire une solidarité de proximité**, grâce à la mobilisation de bénévoles de la commune. Cet accompagnement démontre qu'il est possible de rendre la ville plus accueillante qu'excluante.
- **Le GLS de Deuil-Montmorency rassemble vingt-cinq bénévoles** qui agissent au quotidien pour faciliter l'ancrage territorial des locataires, en favorisant la dynamique du collectif, en proposant leur expertise et services pour la création et la gestion de logements, en participant aux campagnes de dons pour abonder les fonds propres nécessaires au financement des nouveaux logements, ou encore en interpellant les pouvoirs publics sur la question du mal logement.

Les locataires bénéficient d'un double accompagnement :

- **Par une travailleuse sociale** : il s'agit d'un accompagnement social global des familles en soutien : à l'appropriation du logement, à l'ouverture et au maintien des droits, à la gestion budgétaire, de la santé, parentalité, à l'emploi-formation et à la coordination avec le réseau des partenaires en lien avec les services sociaux départementaux.
- **Par les bénévoles** qui apportent un accompagnement de proximité, ils aident à trouver les activités périscolaires pour les enfants, à les inscrire à la bibliothèque municipale, ainsi qu'à l'aménagement du logement...

Ce double accompagnement, à la fois complémentaire et indispensable, s'inscrit dans le cadre d'une convention signée avec le Conseil départemental du Val d'Oise.

Toute la force du projet associatif SNL tient dans sa conception de l'accompagnement : accompagnement individuel, « le temps qu'il faudra » pour reconstruire un équilibre mis à mal par les difficultés de la vie. L'accompagnement vise donc à favoriser la capacité d'autonomie des personnes logées permettant la stabilisation des situations et, le moment venu, un relogement durable et adapté aux besoins de la famille.

Les locataires deviennent membres de l'Association à la signature du contrat de location et participent à la vie du Groupe Local de Solidarité. Ce faisant, SNL favorise leur transition d'un statut de « bénéficiaires » induit par la précarité que connaissent les familles à leur arrivée, vers celui d'acteur facilité par leur implication dans une action citoyenne.

L'accompagnement réalisé par la travailleuse sociale en 2022

- ***Il s'inscrit dans une stratégie globale*** : centré sur la problématique logement mais prenant en compte les facteurs externes au logement influant directement ou indirectement sur le projet lié à l'habitat et sur les capacités à habiter. Il s'agit d'un accompagnement global personnalisé, qui tient compte du projet du ménage, de ses difficultés et de ses potentialités.
- La gestion locative adaptée a été assumée par la travailleuse sociale qui génère les avis d'échéance, les quittances et qui est l'interlocutrice privilégiée pour le paiement des loyers.

À ce titre, elle a un **rôle pédagogique** pour prévenir les impayés et a été le relais de la réforme du calcul des APL.

L'accompagnement bénévole des locataires en 2022

- ***Le binôme de bénévoles a proposé à chacune des familles un accompagnement de proximité.*** Il les guide dans la découverte de la ville, l'accès aux équipements municipaux (mairie, maisons de quartier, médiathèque...), l'inscription aux activités périscolaires, la préparation des vacances, sorties culturelles... Les accompagnateurs bénévoles peuvent soutenir les familles sur des besoins ciblés, mais n'ont pas vocation à se substituer aux dispositifs existants.
- ***L'intervention des accompagnateurs et du Groupe Local de Solidarité (GLS) ouvre des passerelles vers l'extérieur*** : cours de français en attendant qu'une place se libère dans les centres de formation, aide aux devoirs en complémentarité des temps d'étude...
- ***Les accompagnateurs participent aussi à l'intégration des familles, au vivre ensemble*** à l'échelle de la résidence et encouragent notamment les familles à participer aux activités accompagnées par le GLS.

L'objectif est d'initier une dynamique de solidarité et de bon voisinage au niveau de l'unité d'habitat. Les accompagnateurs apportent avant tout une présence bienveillante, une écoute et un lien social.

Les étapes de mise en œuvre du projet SNL dans le Val d'Oise

L'histoire de SNL 95 a débuté dès 2017. Six années se sont donc écoulées entre la conception du projet, la création de l'association et les premières réalisations de notre projet associatif.

En 2017 : L'implantation de SNL dans le Val d'Oise est née d'une rencontre fortuite entre Gwenaëlle Dufour (Directrice de SNL union) et François Sigwald (Adjoint au Maire de Deuil-La Barre et chef de projet pour un projet inter-associatif pour le Secours Catholique à Sarcelles).

La ville de Deuil-La Barre était engagée dans une lutte contre l'habitat indigne qui était de plus en plus présent sur la ville, du fait de la présence d'un bâti ancien et souvent dégradé en centre-ville et de l'apparition de plusieurs « marchands de sommeil ». Cette situation a conduit la ville à prendre contact en 2016 avec SNL, le Val d'Oise étant l'un des deux départements franciliens où l'association n'était pas encore implantée.

En 2018, en réponse à cette demande, **SNL Union et Prologues se sont portés acquéreurs au 91 rue Haute** d'une petite résidence dont les résidents étaient en grandes difficultés sociales. La réhabilitation de ces cinq logements n'a pu être réalisée qu'après le relogement des locataires. Ce travail difficile fut conduit grâce à une coopération étroite entre les services sociaux de la ville, du département et de l'État.

2019 : Pour la réalisation de ce projet, l'évidence de **création d'un GLS et d'une association SNL 95** est apparue, dont Bertrand Chanzy et Bernard Biju-Duval ont été les moteurs. La recherche de bénévoles a été lancée auprès de la Paroisse Catholique, du groupe Scout de France (Marie Durand, Marie Dominique et Patrick Odoux), de l'équipe du Secours Catholique (Dominique et Guy Saint Macary) et de la Ville (François Sigwald).

2020 : Ce petit groupe a organisé les premières rencontres et contacté des amis susceptibles de participer à cette aventure. **Petit à petit le groupe s'est étoffé et est devenu le moteur du premier GLS**

Deuil/Montmorency. Dans un deuxième temps il a été nécessaire de créer un Conseil d'Administration et Bertrand Chanzy a proposé que François Sigwald le préside.

Le 16 et 23 décembre 2020 : Assemblée Générale constitutive et enregistrement de SNL 95.

- Plusieurs amis de François ont accepté de le rejoindre dans cette aventure. Ainsi Claire et François Mouly, Christian Taillard, Guy Saint Macary et Régis Menu.
- Marie Dominique et Patrick Odoux, Marie Durand, Guy Saint Macary, Christian Taillard et Régis Menu se sont portés candidats pour constituer le premier bureau qui a été chargé par le CA d'entreprendre les démarches nécessaires pour officialiser l'Association.
- Des bénévoles ont proposé d'être accompagnateurs : Lucie Michel, Christophe Givois, Annie Mesplé, Marie Dominique et Patrick Odoux, Marie Durand, Christian Souza, Claire et François Mouly.
- Bernard Daniel a fait le choix d'être le référent bricolage.
- Le 23 décembre 2020, l'association SNL 95 a été enregistrée en Préfecture.

2021 fut la première année d'activité de SNL 95

- L'**embauche de la première salariée de SNL 95** a permis d'engager l'accompagnement social des locataires et de coordonner la vie associative. Un gros travail administratif de démarrage a été assuré par elle en collaboration avec le Président et l'aide du Secrétaire.
- En janvier, tous **les bénévoles se sont mobilisés pour acheter le mobilier indispensable et les appareils électroménagers**, prévus dans la convention signée avec le département et nécessaires pour un accueil de qualité des locataires.
- **Première commission d'attribution de logements** composées du président, du salarié, d'un membre du GLS et d'Isolde Houzeaux travailleur social de SNL union.
- En février, **les 5 premiers logements (91 rue Haute) ont été mis en location** et gérés par SNL 95 avec le soutien notamment financier : de SNL Union, SNL Prologues, SNL Yvelines et SNL Hauts de Seine depuis 2018.
- L'**inauguration de ces cinq** logements s'est déroulée en présence de personnalités locales : Albert Dudon, Adjoint au Directeur Départemental des Territoires ; Pierre Deniziot, Vice-président du Conseil régional d'Ile-de-France en charge du logement ; Luc Strehaiano, Président de la Communauté d'Agglomération de Plaine Vallée ; Murielle Scolan, Maire de Deuil-La Barre. La presse locale et les voisins ont été conviés à une journée porte ouverte.
- Les mois suivants, le dossier de **demande d'Agrément** a été déposé auprès de la préfecture pour l'intermédiation locative et la gestion locative sociale ainsi que pour l'ingénierie sociale, financière et technique, nécessitant la constitution de volumineux dossiers administratifs.
- La fin d'année a été marquée par la signature d'une **promesse de vente de six nouveaux logements sur la ville de Margency** qui a permis de construire dans la durée un partenariat étroit avec la municipalité et le Maire de Margency.
- Un autre moment fort de la fin d'année qui s'est poursuivi au premier trimestre 2022 a mobilisé toutes les énergies autour de la **collecte participative de la plateforme « Les Petites Pierres »** menée par nos trois ambassadeurs (Christophe Givois, Annie Mesplé et Halima El Haimer) et couplée à l'opération « Galettes Généreuses » pour financer l'isolation des deux appartements situés au-dessus du café solidaire à Deuil.

2022, une année de consolidation

- Le 28 mars : **SNL 95 a été retenu par l'EPFIF et la ville de Montmorency pour le projet de 6 logements 14 rue du Temple à Montmorency.**
- Le 31 mars : **validation par le CA de SNL 95 d'une opération d'un logement sur la commune d'Enghien** (222 avenue d'Enghien).
- Avril : **les demandes d'agrément préfectoraux aboutissent** enfin (demande du 18-10-2021). Ces agréments traduisent une reconnaissance par l'État des compétences et de l'engagement de SNL 95.
- Avril et mai : l'ensemble des équipes, GLS et Association, se mobilisent pour la **rédaction du premier Rapport d'Activité et du premier Rapport Financier de l'association SNL 95** en vue de la deuxième assemblée générale.

- Le 10 juin : **Assemblée Générale 2021** : plusieurs membres actifs, recrutés parmi ses amis, sont présentés par le président : Michèle et Daniel Legendre, et Isabelle Penel, Bérénice Batcho et François Herbinet en vue de la création d'un deuxième GLS sur la ville de Margency. Seront actés le départ du CA de Marie Durand, Marie-Dominique et Patrick Odoux et de l'arrivée de nouveaux administrateurs : Michèle Legendre, Lucie Michel, Christophe Givois et Annie Mesplé,
- Durant la seconde moitié de l'année 2022 ; le GLS a continué à s'organiser pour répondre aux imprévus inévitables lors des opérations de relogement. **Les locataires, quant à eux, se sont appropriés progressivement leur logement** ; en même temps ils ont découvert les joies et les contraintes de la vie en collectivité, et surtout ont retrouvé la dignité que procure la possibilité de vivre chez soi.
- Parallèlement, **les membres du GLS comme ceux du Conseil d'Administration se sont engagés dans un processus de formation** aux procédures et au fonctionnement de SNL, à l'accueil et l'accompagnement ainsi qu'à l'apprentissage du vivre ensemble des locataires, proposé par SNL union.

En résumé, 2022 a donc été une année de consolidation pour tous les acteurs du projet SNL dans le Val d'Oise :

- **Pour les locataires** qui se sont appropriés progressivement leur logement,
- **Pour la travailleuse sociale** qui a commencé à accompagner l'avancée de chaque famille vers une autonomie,
- **Pour les bénévoles du GLS** qui, grâce à une meilleure connaissance des familles, ont accompagné la mise en place d'activités qu'elles ont choisies ou qui leur ont été proposées; parallèlement les bénévoles ont pu approfondir leur rôle par leurs découvertes propres et les formations qu'ils ont choisies, enfin ils ont été confrontés aux difficultés rencontrées par les locataires, notamment celles liées à leur marche vers l'autonomie.
- **Pour les administrateurs** qui, grâce aux formations suivies, ont mieux pris conscience de l'étendue de leurs responsabilités, de la complémentarité des fonctions exercées, notamment de la nécessité de suppléer collectivement aux besoins que les ressources humaines salariées disponibles ne permettent pas de couvrir, afin permettre le bon fonctionnement de l'Association et d'accompagner son développement en réponse à une demande croissante de logement très social.
- **Enfin le développement des nouveaux projets de création de logements** à Margency, Montmorency et Enghien les bains a fait prendre conscience de l'urgence de la mobilisation de tous pour collecter des fonds indispensables à leur réalisation.

2 – DEVELOPPEMENT DE L'ASSOCIATION

Les étapes de l'implantation de SNL dans le Val d'Oise

En 2022, le fonctionnement collectif de SNL 95 a trouvé son rythme de croisière. Sept conseils d'administration ont été tenus, dont les comptes-rendus écrits, à partir de l'assemblée générale de juin, ont été envoyés à tous les bénévoles pour faire circuler l'information au sein de l'association. De plus, sept bureaux et comités de direction ont été réunis, dont les comptes-rendus écrits ont été envoyés à tous les administrateurs.

Parmi les nombreuses activités conduites en 2022, trois méritent d'être détaillées dans ce rapport : l'approfondissement de l'accompagnement social des familles, l'élaboration de la programmation triennale 2022-24 de création de logements, le développement des ressources financières et humaines, et la location d'un bureau.

Approfondissement de l'accompagnement social global des cinq familles de la rue Haute à Deuil par la travailleuse sociale de SNL 95

Cet accompagnement global a pour objectif d'assurer le suivi social des familles. Celles-ci rencontrent une à trois fois par mois la travailleuse sociale en fonction des besoins et demandes exprimées, en plus du lien que chaque locataire conserve avec une ou un professionnel du service social départemental. Cet accompagnement global couvre des champs très variés, résumés par Marie Tassan-Got dans son rapport d'activité au Conseil de département, en six tâches principales :

1. L'entretien du logement : l'ensemble des familles se sont bien appropriées en 2022 leur statut de locataires ; elles sollicitent les bons interlocuteurs lorsqu'elles rencontrent des problèmes : travailleuse sociale, bénévoles accompagnateurs ou référent maintenance. L'entretien des parties communes (à la charge des locataires pour éviter des charges trop importantes) reste un point de cristallisation entre les locataires et le bailleur.
2. La gestion locative : la travailleuse sociale, interlocutrice privilégiée pour le paiement des loyers, s'occupe de générer les avis d'échéance et les quittances. Une seule locataire connaît désormais des difficultés de paiement, dues notamment au montant variable des APL en raison des salaires reçus irréguliers.
3. La gestion budgétaire : un travail d'accompagnement budgétaire a été conduit pour deux familles. La complémentarité des interventions entre SNL 95 et le territoire d'action sociale permet un accompagnement renforcé, auquel s'ajoute une action pédagogique accrue (création d'outils de gestion spécifiques, accompagnement physique PIMMS, écrivain public...).
4. L'aide à la parentalité : trois prises en charge spécifiques autour de la parentalité et de la protection de l'enfance ont été mises en place en lien avec des partenaires extérieurs comme les territoires d'action sociale, l'aide sociale à l'enfance ou encore des associations telles que Melia pour la thérapie familiale. Le soutien aux parents concernant le suivi spécifique de la scolarité des enfants notamment « l'e-parentalité » reste également une priorité, tout comme l'orientation et la recherche de stages pour certains collégiens et lycéens en lien avec les professeurs principaux et les bénévoles accompagnateurs, notamment pour le soutien scolaire, les activités périscolaires ou d'activités pendant les vacances.
5. La santé. : les familles sollicitent peu la travailleuse sociale et ont pour la plupart gardé en référence le médecin traitant qui les suivait avant leur installation à Deuil-La Barre. La principale difficulté repérée est parfois l'absence d'autonomie pour la prise de rendez-vous auprès des différents spécialistes, notamment par exemple pour l'accès à un orthophoniste.
6. L'emploi et la formation : le suivi dans ces domaines se fait en lien avec Pôle Emploi ou les services départementaux dans le cadre du Contrat d'engagement réciproque. La travailleuse sociale a un rôle de coordination et d'orientation. Trois locataires ont pu débiter une formation depuis leur arrivée à SNL 95.

Deux dans le cadre d'ateliers sociolinguistiques de l'association ESSIVAM ; une autre locataire a validé fin octobre 2022 une formation en secrétariat.

7. Le relogement : à ce-jour une seule famille est prête au relogement, le ménage est labellisé depuis décembre 2021, un recours DALO est en attente de réponse. Une deuxième famille est autonome, mais ses ressources ne lui permettent pas d'accéder à un logement de droit commun adapté à sa composition familiale, aussi il a été décidé de faire une demande de labellisation et un recours DALO. Une troisième locataire a vu sa situation familiale évoluer puisqu'elle attend un enfant pour juin 2023, son logement occupé étant trop petit, elle souhaite un relogement. La situation des deux autres ménages reste encore fragile et la poursuite d'un accompagnement et d'un suivi social renforcé s'avère encore nécessaire. Pour préparer les relogements il va falloir en 2023 engager des contacts avec les bailleurs sociaux afin de pouvoir leur présenter, le moment venu, les dossiers des familles accueillies arrivées au terme de leurs parcours d'autonomisation à SNL.

Marie Tassan-Got a fait savoir qu'elle ne pourra assurer, sur son mi-temps et en plus des tâches de coordination qui sont les siennes, que l'accompagnement social global des cinq familles de la rue Haute auxquelles s'ajoutera le suivi de deux nouvelles familles du café solidaire qui emménageront au premier semestre 2023. Elle ne peut pas prendre en charge les cinq nouvelles familles de Margency, dont l'arrivée était programmée pour le dernier trimestre 2023. Le CA a donc décidé de la décharger de la comptabilité et gestion budgétaire qu'elle a assumées depuis la création de l'association alors qu'elles ne faisaient pas partie de ses attributions. Ces tâches, y compris la gestion locative, ont été prises en charge, à partir du dernier trimestre 2022, par le trésorier Régis Menu et la trésorière adjointe Michèle Legendre, avec l'aide d'une salariée de SNL 78. De plus, Marie Tassan-Got a demandé, lors la réunion du GLS du 15 décembre, de ne plus être la première personne contactée par les familles dès qu'un problème se pose, elle a été remplacée par une bénévole du GLS.

Élaboration de la programmation triennale 2022-24 de création de logements et des outils de financements

La programmation triennale a eu pour but de :

- Finaliser le nombre de création de logements par SNL 95, et la répartition des fonds propres à financer pour ces créations par les différentes entités du réseau SNL : 25 % du total par SNL 95, 25 % par la fédération SNL Union et 50 % par la foncière SNL Prologues,
- Sélectionner les 12 projets de création d'appartements prévus dans l'accord initial conclu lors de la création de SNL 95, de manière à pouvoir entreprendre les procédures d'engagement des fonds au fur et à mesure de la mise en place des projets.
- Établir un tableau prévisionnel d'engagement de ces fonds propres pour SNL 95, pour une période bien plus longue, d'environ huit années. En effet aux deux années d'étude du projet, s'ajoutent six années, à compter de l'installation des premières familles, durant lesquelles SNL 95 aura à rembourser l'avance de notre part des fonds propres faite par SNL Union au moment de la signature des acquisitions.

Rappelons que cette période triennale a été précédée par la création de sept logements à Deuil (cinq rue Haute et deux dans l'immeuble du café solidaire rue de l'Eglise) pour lesquels les fonds propres ont été apportés, à parts égales, par SNL Union et Prologues, sans participation de SNL 95.

Les opportunités de créations ont été recherchées parallèlement par SNL Union et par les contacts pris par SNL 95 avec les maires des communes environnantes de Deuil (Soisy-sous-Montmorency, Margency, Montmorency, Enghien-les-Bains). Trois projets portant sur une douzaine d'appartements ont été retenus : cinq appartements à Margency, un à Enghien (pouvant être suivi ultérieurement de trois autres dans le même immeuble), six à Montmorency. Ces trois projets ont tous fait l'objet d'un comité d'engagement de Prologues au premier semestre 2022. Un avenant à cette convention, restant à négocier, pourrait permettre l'acquisition des trois appartements restants de l'immeuble d'Enghien comme le souhaite la mairie (un second est déjà proposé dès 2023).

Ce plan triennal a retenu la création de 12 logements, ce qui est un objectif ambitieux pour SNL 95, tant en matière de ressources humaines avec la création d'au moins un second GLS à Margency, qu'en mobilisation de fonds propres. L'investissement s'élève à 134 500 euros selon le récapitulatif transmis par SNL Union. En déduisant les 20 000 euros déjà collectés à ce jour dans le cadre de l'association Petites

Pierres (cf. chapitre 4), il faudra donc réunir 115 000 euros au cours des huit prochaines années, soit un objectif prévisionnel annuel de 15 000 euros.

Le groupe de travail sur la recherche de financement a préparé une fiche à destination des entreprises locales pour contribuer aux fonds propres de SNL 95. L'idée est de solliciter les entreprises de taille intermédiaire (ETI) du Val d'Oise travaillant sur la région Île-de-France, notamment dans le secteur de la construction ainsi que les agences locales d'entreprises nationales comme les banques ou la grande distribution (ex Électro-dépôt) ainsi que les associations patronales départementales. Comme SNL Union contacte les entreprises du CAC 40, il ne s'agit pas des mêmes entreprises que le groupe de travail vise, aussi il est décidé d'engager cette campagne sans plus tarder. Par ailleurs, Alain Joubert, dans le cadre de ce groupe de travail, commence à organiser la prospection des cultes situés à proximité des communes où nous intervenons : protestant, catholique, copte, musulman...

Le développement des ressources financières et humaines, et la location d'un bureau

La convention en cours avec le Conseil départemental permet de financer l'accompagnement social global et le suivi des locataires des sept premiers appartements créés à Deuil (les cinq de la rue Haute et les deux de la rue de l'Eglise) jusqu'à la fin 2023. 25 000 euros annuellement nous sont attribués dans le cadre du Plan Pauvreté pour cet accompagnement. Comme nous n'avons accueilli que cinq familles en 2021-22 et 2022-23, le crédit d'accompagnement correspondant aux deux familles supplémentaires pourra être reporté sur 2023-24, permettant de financer sept familles mais seulement pendant six mois.

Pour les trois nouveaux projets inscrits dans la programmation triennale, la négociation est en cours, le Conseil départemental attendant de connaître les nouveaux engagements de l'État dans le cadre du plan pauvreté. Le Conseil départemental dispose par ailleurs d'autres instruments financiers, notamment pour les « jeunes majeurs » sortant de l'aide sociale à l'enfance ou pour les « femmes victimes de violence ». SNL donne la priorité au logement des familles et les publics ciblés indiqués nécessitent des types de logement appropriés : studios par exemple pour les jeunes majeurs. SNL n'est cependant pas opposé à des projets innovants comme le rappelle la création de pension de famille par exemple. La négociation du soutien financier se prolongera au premier semestre 2023, en ayant l'assurance que les relations de confiance établies avec le Conseil de département se poursuivront.

Maxime Baduel, directeur général de SNL Union, a proposé en fin d'année 2022 d'aider SNL 95 à rechercher des financements afin de lui permettre d'abonder sa part de fonds propres pour la création de nouveaux appartements, et à développer les ressources humaines de l'association. Il propose d'abord de rechercher au second semestre 2023 un mécénat de compétences sur une fonction de direction pour renforcer le développement de SNL 95. Il envisage ensuite à la fin 2024, lorsque les onze familles auront emménagé à Margency et à Montmorency, de convertir le poste de travailleur social d'un mi-temps à un plein temps. SNL 95 atteindra alors une vingtaine de logements, seuil à partir duquel le modèle économique de SNL deviendra pérenne. Ces recrutements constitueront une des premières priorités en 2023.

Une autre tâche importante en 2022 a été de rechercher un bureau à louer pour héberger dans un premier temps la travailleuse sociale et dans un second temps le directeur, mais aussi pour réunir les conseils d'administration et les bureaux. Malgré la persévérance de notre président, nous n'avons pas pu trouver un local à la hauteur de nos besoins (deux postes de travail) et de nos moyens financiers. C'est pourquoi la recherche se poursuivra là aussi en 2023.

3 – DEVELOPPEMENT DU PARC D'APPARTEMENTS

Quatre projets ont été planifiés et leur mise en œuvre suivie pendant l'année 2022 par la commission Développement de SNL 95, composé de Guy Saint-Macary, Christian Taillard et François Sigwald. Ils ont travaillé en étroite coopération avec Daniel GHnassia, responsable de la maîtrise d'œuvre et de l'insertion (MOI) et Yves Louvet, responsable de la conduite des chantiers à SNL Union. La commission a suivi en 2022 le chantier de réhabilitation de l'immeuble du café solidaire à Deuil, dont les fonds propres SNL ont été financés, comme pour les cinq appartements de la rue Haute par SNL Union et Prologues. La commission a aussi engagé la planification des trois projets retenus dans la programmation triennale 2022-2024 : à Margency, Enghien et Montmorency, en lien avec les maires de ces communes (cf. chapitre précédent).

Travaux du 9 rue de l'Eglise à Deuil-La Barre



Dès l'origine de SNL 95, l'acquisition par SNL Prologues d'un petit immeuble au centre-ville de la Commune de Deuil-La Barre accueillant dans son rez-de-chaussée le Café Solidaire avait été actée. Ce bien situé au 9 rue de l'Eglise avait pu être acquis lors de sa mise en vente grâce à la préemption de la ville de Deuil-La Barre.

Le local du Café Solidaire, créé en 2016 par le Secours Catholique, a servi dès le démarrage de SNL 95 d'espace provisoire de travail et de permanence à temps partiel pour Marie-Tassan-Got, notre travailleuse sociale. Il était sous-loué à la Délégation du Secours Catholique de Pontoise par l'intermédiaire d'une convention d'usage.

Le petit immeuble comprend deux étages qui servaient à l'origine de locaux d'habitation et de stockage à l'usage du commerce de vins existant au rez-de-chaussée avant l'installation du Café Solidaire, commerce qui a été déplacé rue Charles de Gaulle.

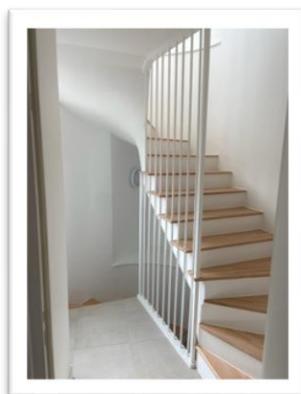
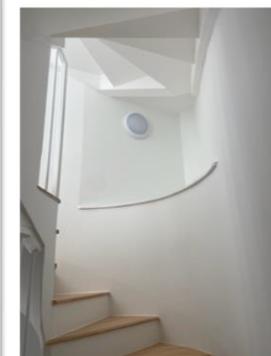
L'année 2022 a été fortement marquée par le chantier du 9 rue de l'Eglise. Celui-ci a démarré au mois de mai pour être pratiquement achevé fin décembre. Une consultation avait mis deux entreprises en concurrence : CMS de Montlignon et 2PM (qui avait réalisé les travaux de la rue Haute). L'offre de 2PM a été, de peu, moins chère mais a été choisie parce que, à la différence de sa concurrente, elle couvrait la totalité des lots des différents corps de métiers de l'opération.

La toiture était en bon état mais celui de la structure porteuse et des planchers a nécessité des confortements importants. On peut dire comme en témoigne la photo ci-dessous, que c'est une véritable construction, murs et planchers, à l'intérieur de l'espace laissé disponible par les démolitions qui a été mise en œuvre.

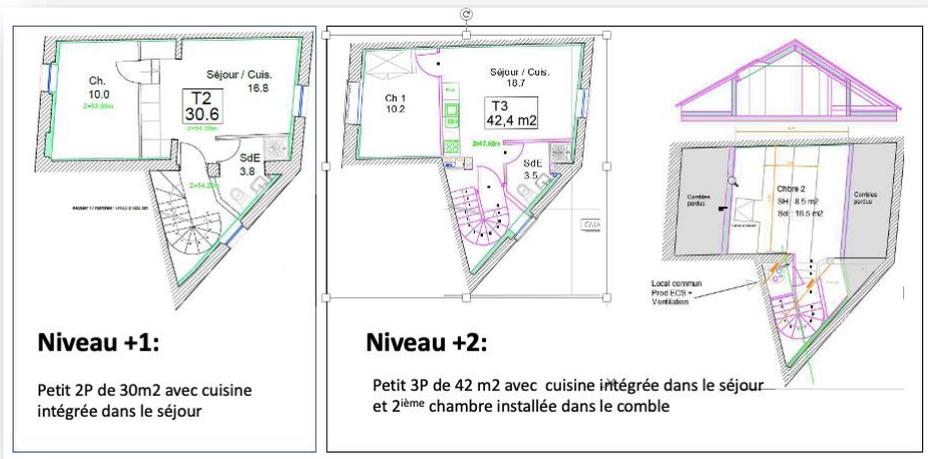
AVANT ET PENDANT TRAVAUX



APRES TRAVAUX



Ces travaux ont permis de dégager une surface habitable de 73 m² autour d'un escalier qui lui aussi a été entièrement reconstruit. La surface habitable est répartie en deux petits logements un 2 pièces de 30,5m² et un 3 pièces en duplex de 42,5m² qui a bénéficié d'un volume aménagé sous toiture. Cet escalier aux marches recouvertes de bois constitue malgré son exigüité mais grâce à son éclairage naturel un agréable espace de desserte des deux logements. L'isolation soignée a permis d'obtenir le label BBC rénovation. L'entrée des locataires est prévue pour la fin du premier trimestre 2023. Le coût prévisionnel des travaux ou montant du marché à l'issue de la consultation des entreprises (hors acquisition) mais ensemble des honoraires compris, est de 192 244 euros TTC.



Projet d'acquisition engagé de cinq logements 3 et 3 bis rue Muret à Margency



SNL avait été retenu par l'EPFIF pour l'acquisition d'un immeuble de logements d'enseignants de l'école maternelle du centre-ville de Margency. Cette acquisition a été conclue et les études d'aménagement ont été lancées pour aboutir au dépôt d'un permis de construire début 2023. Le projet d'aménagement prévoit la création cinq appartements (2 T1, 2 T2 et 1 T3).

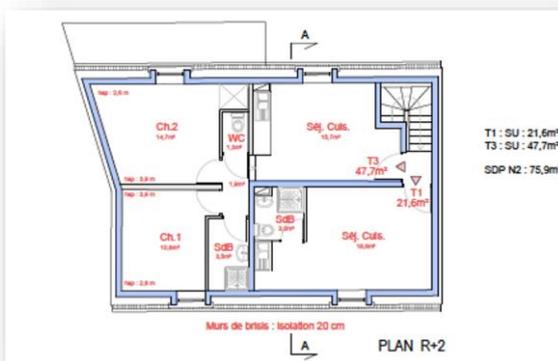
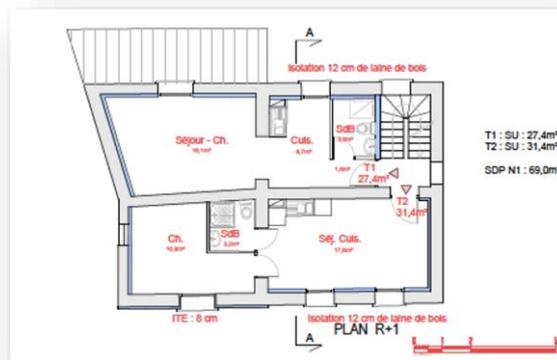
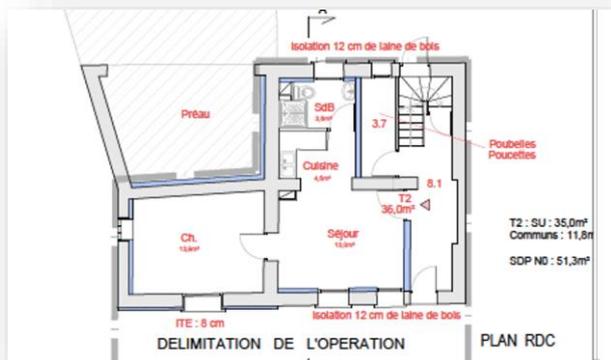
Le montant prévisionnel total de la réalisation est de 730 000 euros TTC, dont 270 127 euros pour le foncier et 444 760 € différents honoraires compris pour les travaux. La ville contribue au projet en apportant le second immeuble de logement d'enseignants lui appartenant. L'apport de fonds propres de

SNL sera de 210 000 euros : 105 000 pour Prologues (50%), 52 500 pour SNL Union (25%) et 52 500 € pour SNL 95 (25%).

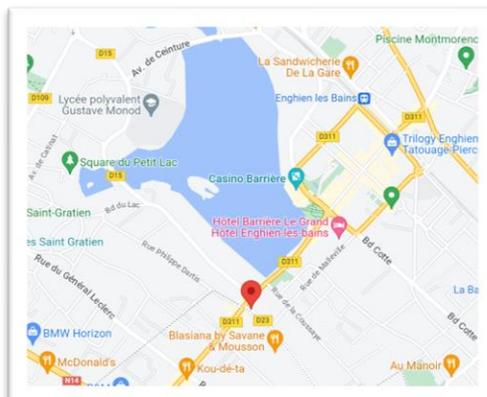
La répartition des logements dans le bâtiment sera la suivante :

- Niveau Rez de chaussée T2 = 35m²
- Niveau étage R+1 T1 = 27,4m² T2 = 31,4 m²
- Niveau étage R+2 T3 = 47,7m² T1 = 21,6 m²

L'appel d'offre et les travaux seront l'opération principale de l'année 2023 avec un emménagement des familles à la fin du premier trimestre 2024.



Projet d'acquisition d'un appartement au 222 avenue d'Enghien à Enghien-les-Bains



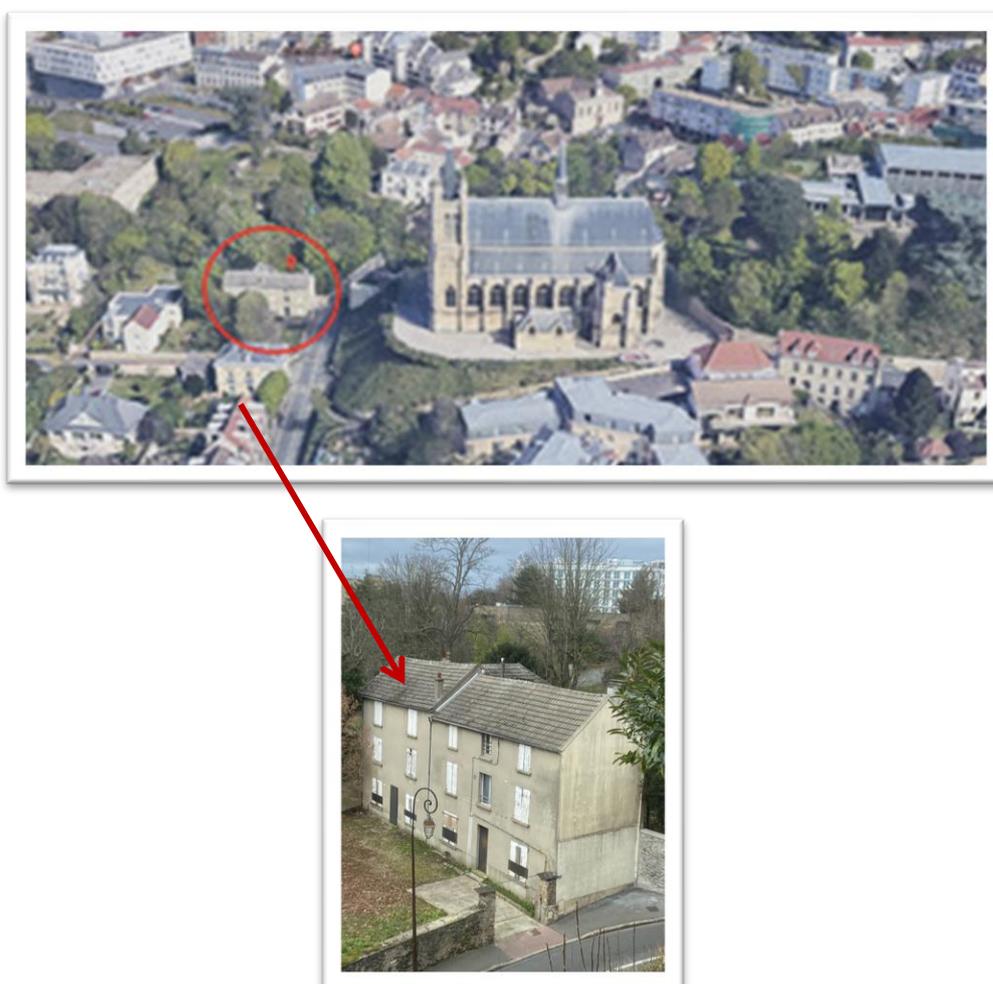
Le CA de SNL 95 du 29 mars 2022 a donné un accord de principe pour cette opération, sous réserve que l'EPFIF résolve, d'ici l'acquisition, la création d'un syndic de copropriété en accord avec les autres copropriétaires. L'EPFIF a confirmé que cette création serait faite par ses soins, ce qui lève la réserve émise par SNL 95.

Une seconde, formulée par Prologues, concerne l'engagement des travaux pour la réhabilitation des parties communes très dégradées de l'immeuble. Il s'agit d'un coût de 20 000 euros concernant l'appartement à acquérir, sur un total de 80 000 euros pour l'ensemble de la copropriété. Ces 20 000 euros ne peuvent être pris en compte dans l'acquisition que si la mairie s'engage, dans une convention tripartite avec EPFIF et SNL, à acquérir l'ensemble de l'immeuble à la suite d'une déclaration d'intérêt public. Cette convention devra aussi inclure l'aide au relogement des locataires des autres appartements et mentionner les dettes éventuelles de la copropriété.

Enfin une troisième et dernière réserve à lever concerne le prix de l'appartement pour que la procédure d'acquisition puisse être engagée. Celui-ci est évalué à 242 000 euros par le propriétaire, 188 000 euros par la DIA et 160 000 euros par les domaines correspondant à l'offre de l'EPFIF. Il reste à savoir si la proposition à 140 000 euros faite par SNL (après minoration foncière) sera acceptée. La signature de la promesse de vente entre L'EPFIF et SNL Prologues est prévue au cours du premier semestre 2023.

Il s'agit donc pour le moment de l'acquisition d'un premier appartement mais la mairie souhaite, qu'à terme, SNL puisse acquérir les trois autres, qui ne figurent pas dans la programmation triennale.

Projet d'acquisition d'un immeuble pour la création de six appartements au 11 rue du temple à Montmorency



Un bâtiment abandonné depuis une dizaine d'année nous a été proposé en 2021 par l'EPFIF au croisement de la rue du Temple et de la rue du 11 Novembre, sur un terrain dominé par la collégiale à Montmorency. Une étude de faisabilité effectuée par SNL 95 a permis d'estimer que l'on peut y réaliser 6 logements dont un studio, quatre 2 pièces et un 3 pièces.

La ville de Montmorency contactée au fil de plusieurs réunions en présence du Maire a conduit à nous faire participer à une consultation de plusieurs maître d'ouvrages. Elle a abouti le 28 Mars 2023 à la désignation de SNL 95.

Les études de faisabilité ont conduit Prologues à estimer le montant total prévisionnel de l'opération en valeur 2022 à 1 117 926 euros TTC, dont 264 695 euros pour le foncier et 818 406 € TTC pour les travaux frais et honoraires compris. La ville accorderait une subvention de 120 000 euros. L'apport de fonds propres de SNL serait de 260 000 euros : 130 000 pour Prologues (50%), 65 000 pour SNL Union (25%) et 65 000 pour SNL 95 (25%). Ce montage prévisionnel doit être pris pour ce qu'il est, c'est-à-dire aux conditions du début de l'année 2022 avant la forte période d'inflation et d'augmentation du coût de la construction qui a suivi.

Une promesse de vente a été signée entre l'EPFIF et Prologues le 17 novembre 2022. Un géomètre a été désigné, il devrait remettre un relevé exhaustif du bâtiment début 2023 après quoi une consultation d'architectes sera effectuée afin de définir un projet de réalisation avant l'été 2023.

Pour que l'acquisition puisse être engagée par le comité d'engagement de Prologues du 9 mai 2022, il a fallu réunir l'accord final de SNL 95 lors du CA du 26 avril et la réalisation du relevé topographique de la parcelle par un géomètre. Après la promesse de vente, seront engagés en 2023 la consultation d'architectes et l'élaboration du projet architectural. L'appel d'offre et la réalisation des travaux constitueront l'opération principale de l'année 2024.



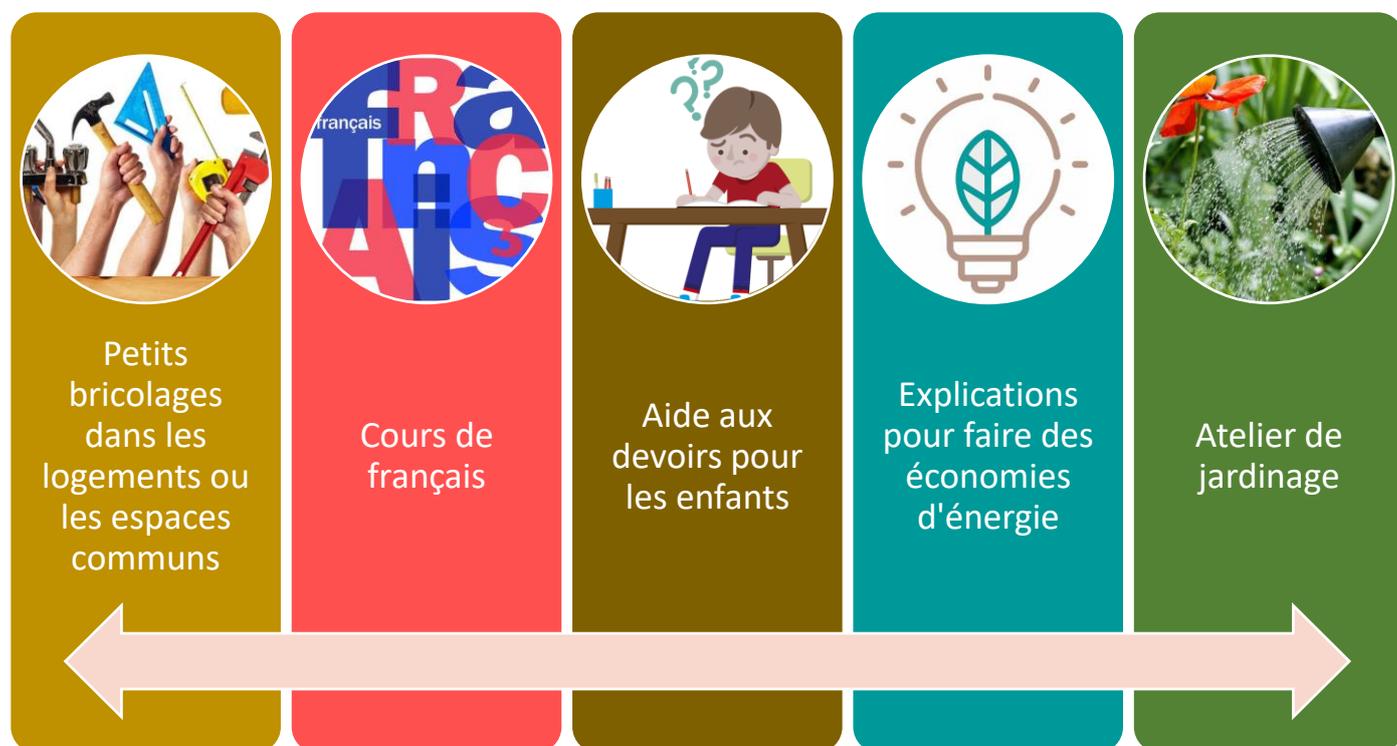
4 – RAPPORT D'ACTIVITE DES GROUPES LOCAUX DE SOLIDARITE

GLS Deuil-La Barre/ Montmorency

L'accompagnement au cœur de notre action

En février 2022, SNL a renouvelé les baux des cinq familles au 91 rue Haute. A l'occasion de cette signature, le trio locataire/travailleuse sociale/binôme d'accompagnateurs s'est réuni pour faire un point sur cette année passée et sur les perspectives pour l'année qui arrive. En parallèle de l'accompagnement de la travailleuse sociale, les bénévoles ont été présents, ils ont construit au fil du temps une relation chaleureuse et respectueuse avec les familles, facilitant l'intégration dans le quartier, la ville.

Chaque famille vit une situation particulière, a des besoins qui lui sont propres, petits ou grands. Des actions ont été mises en place par le GLS pour répondre à ces besoins individuels ou collectifs :



Les réunions de vivre ensemble ont permis aux locataires de s'exprimer, d'apprendre à se connaître, de trouver ensemble des solutions.



Des formations sont proposées tout au long de l'année par SNL union sur différentes thématiques et au sein du GLS, des réunions entre accompagnateurs permettent de partager les différentes expériences, les difficultés, les succès, les bonheurs.



Se promener pour se rencontrer

Au printemps 2022, les contraintes sanitaires se sont allégées et nous avons enfin pu organiser des rencontres rassemblant l'ensemble du GLS : locataires et bénévoles, adultes et enfants. Une promenade au château de la chasse avec petit déjeuner dans la forêt, une autre dans les sentes de Deuil-La barre suivie d'un pique-nique dans la cour. Nous avons apprécié les spécialités culinaires de chacun et chacune.



Faire connaître SNL et recruter des bénévoles

Présent cette année encore sur les forums des associations de Montmorency et Deuil-La Barre, le GLS a interpellé les visiteurs avec cette question : « Pour vous, avoir un logement, c'est quoi ? ». Chacun était invité à noter sa réponse sur une grande fresque. Des dizaines de personnes se sont exprimées. La diversité et la richesse des réponses montrent à quel point le logement est une question qui interpelle chacun.

De nombreuses personnes intéressées par la découverte de SNL nous ont laissé leurs coordonnées. Nous leur avons donné rendez-vous pour une journée porte-ouverte le mois suivant. À la suite de cette matinée, une nouvelle bénévole a rejoint le GLS.

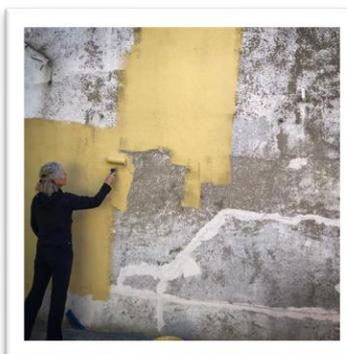
Faire connaître SNL, présenter les projets de réalisation de logement en cours, témoigner sur le mal logement et recruter de nouveaux bénévoles : mission accomplie pour les forums 2022.

Campagne de collecte de fonds

Débutée en décembre 2021, la **campagne sur le site des petites pierres « Isoler des Logements pour Dessiner un Avenir »** a été clôturée début 2022 ; 19 328 € ont ainsi été récoltés et ont permis l'isolation de deux nouveaux logements rue de l'église. La campagne est relancée dès le début d'année suivante avec une **opération « galette généreuse » chez les boulangers de la ville** et un appel à dons dans la newsletter du GLS. Au printemps les bénévoles se sont mobilisés à nouveau pour tracter sur les marchés de Deuil, Montmorency et Enghien. Puis en fin d'année, un appel à dons a été lancé par mailing.



Chantier Solidaire



Un grand mur mitoyen de la cour de la rue Haute avait besoin d'un sérieux coup de peinture ! En octobre, un chantier solidaire a été organisé, rassemblant bénévoles et locataires, adultes, ados et enfants. Une météo capricieuse nous a obligé à reporter le chantier à deux reprises mais après deux demi-journées le travail, le résultat est très réussi : le mur sale, gris et fissuré a laissé la place à un beau mur jaune au couleur de la maison ! Les peintres ont bien travaillé et passé un beau moment tous ensemble, du soleil sur le mur, sur les visages et dans les cœurs !

Référent du bailleur

À l'automne, une réunion a été organisée pour améliorer le suivi des problèmes rencontrés : pannes, travaux et autres dysfonctionnements. La création d'un poste de référent du bailleur a été validée, une bénévole s'est proposée pour assumer cette mission, elle sera l'interlocuteur privilégié entre les locataires et le bailleur, et assurera le suivi des dossiers en cours.



Création du GLS de Margency

Les prémices

Le 7 juillet 2022 une **soirée portes ouvertes** est organisée par SNL95 pour présenter aux habitants de Margency le projet de création de cinq appartements en centre-ville. Cette présentation est la première étape dans la **constitution d'une équipe de bénévoles pour le GLS de Margency**. Cette équipe a été présente sur le forum des associations de Soisy-sous-Montmorency/Margency pour présenter le projet ; une vingtaine de personnes semble intéressée. Les contacts ont été pris mais l'éloignement du projet dans le temps rend difficile la mobilisation des énergies.

Un projet qui se concrétise

Le 16 novembre, une **rencontre** a lieu avec les **potentiels bénévoles et l'équipe de SNL95** qui officialise l'**achat d'un immeuble situé au 3 et 3 bis rue Muret à Margency** (cf. chapitre 4). Le maire de Margency a apporté un soutien actif au projet. La rénovation de l'immeuble prévoit la **réalisation de cinq appartements**, les travaux commenceront au second semestre 2023 et les **logements** devraient être **livrés à la fin du premier trimestre 2024**. Un grand défi attend le GLS avec l'arrivée des familles !



5 – BILAN 2021 ET 2022, PERSPECTIVES 2023

2021 : une dynamique associative bien engagée malgré la pandémie

La première année d'activité de notre association, bien que freinée par la pandémie, avait été pour SNL 95 une année riche de solidarité pour le logement des familles vulnérables, le plus souvent monoparentales, et leur accompagnement vers un logement durable ouvrant l'accès à l'emploi.

La création de notre premier Groupement Local de Solidarité à Deuil-Montmorency avait permis la préparation des cinq logements de la rue Haute à Deuil-La Barre qui venaient d'être entièrement réhabilités et mis aux normes de qualité environnementale, l'accueil et l'accompagnement dans la durée des familles, l'organisation du vivre ensemble au sein de la résidence, l'intégration des familles dans leur quartier et l'accompagnement pour leur faciliter l'accès aux services sociaux, scolaires, de santé et culturels de la ville. La collecte de fonds sur internet, lancée en fin d'année et poursuivie au début 2022, avec l'association « petites Pierres » avait contribué au montage financier pour la création de nouveaux logements.

Pour l'association et son Conseil d'Administration, cette première année avait permis de mettre en place l'organisation administrative, financière et prospective, notamment pour l'étude de projets de création de nouveaux logements en coopération avec SNL Union et Prologues. Elle avait enfin permis de créer un réseau de confiance avec les divers partenaires mobilisés : publics, associatifs et privés, qui ont commencé à reconnaître le savoir-faire de SNL, à l'échelle de la région Île-de-France comme à celle du département du Val d'Oise.

2022 : une année de consolidation du projet SNL 95

Après l'année d'arrivée des familles et le rodage de l'organisation des instances de SNL 95 - Conseil d'Administration, bureau et Groupement Local de Solidarité - l'année 2022 a été une année d'approfondissement du double accompagnement des cinq familles.

La travailleuse sociale - une fois libérée des urgences liées à la mise en place de la gestion locative, à la constitution ou à l'actualisation des divers dossiers d'accès aux droits sociaux, et à la pédagogie liée à l'entretien des logements -, a pu se concentrer sur un accompagnement plus global, à l'écoute des besoins des familles : aide à la gestion du budget familial, accompagnement de la parentalité, soutien pour les démarches de santé et aide pour la formation et recherche d'emploi. Le temps lui a cependant manqué pour préparer le parcours d'autonomisation des familles vers un logement durable dans le parc social, qui sera une priorité pour l'année 2023.

L'accompagnement de proximité par les bénévoles du GLS a été encore mobilisé par des imprévus liés à deux problèmes constatés dans les appartements livrés. D'abord l'isolation, manquante par les caves des planchers en rez-de-chaussée, a pu être réalisée pour le bâtiment donnant sur la rue mais pas pour celui situé au fond de la cour. Elle devra être entreprise donc en 2023 pour remédier à des problèmes d'humidité. Ensuite l'installation de volets roulants électriques défectueux, reconnus après bien des démarches par le fournisseur, n'ont pas été remplacés à ce jour malgré les nombreuses démarches de SNL 95 comme de SNL Union. Il est urgent que, là encore, ce problème soit résolu en 2023.

En revanche, l'apprentissage pour les locataires du vivre ensemble dans une même résidence et les activités provenant des familles ou proposées par le GLS ont permis d'engager progressivement une dynamique du vivre ensemble, notamment avec un exemple d'entraide entre familles qui n'allait pas de soit à leur arrivée.

Les bénévoles, du GLS comme du CA, ont pris aussi progressivement la mesure de la complexité de leurs responsabilités, des compétences nécessaires pour les assumer, et de la complémentarité des tâches assurées par chacun. Ils ont alors pu profiter pleinement des formations proposées par SNL Union.

Le chantier de la réhabilitation de la rue de l'Eglise à Deuil, principale opération de création de deux nouveaux appartements durant l'année 2022, a été un excellent atelier d'apprentissage pour conduire, dans le cadre de la commission développement les projets qui seront engagés respectivement à Margency en 2023 et Montmorency en 2024. En revanche, l'expérience tirée de la collecte de fonds engagée sur internet à la fin 2021 et 2022 avec l'association « Petites Pierres » n'a pas permis de constituer une première base de données donateurs, réutilisable pour la campagne 2022-2023, en raison de la nouvelle loi de protection des données numériques.

Les perspectives pour le développement de SNL 95 en 2023

Quatre priorités qui avaient été retenues pour 2022 demeurent des objectifs en 2023

- **Tirer les leçons de nos deux premières années** pour améliorer le fonctionnement aussi bien du GLS que de SNL 95, avec notamment le souci d'associer toujours plus les locataires à la vie de l'association,
- **Rechercher de nouveaux bénévoles**, pour les besoins de structuration de SNL 95 et ceux du GLS Deuil-Montmorency,
- **Accompagner le développement du nouveau GLS de Margency**, et le recrutement de nouveaux bénévoles pour accompagner les familles des cinq appartements créés dans la commune, dont l'emménagement est prévu à la fin du premier semestres 2024,
- **Rechercher un bénévole pour administrer l'intranet SNL 95**, dans un triple but de faciliter :
 - La communication interne à notre SNL,
 - La circulation de l'information avec l'intranet en réseau des SNL,
 - Notre visibilité auprès des donateurs du Val d'Oise,

Enfin, trois nouvelles priorités sont apparues en 2022 qui conditionnent l'avenir de l'association. La dynamique engagée par SNL 95 dans le cadre de la programmation triennale de création d'appartement ne peut pas être poursuivie de manière durable sans :

- **Un développement parallèle des ressources humaines**. La prise en charge depuis la fin 2022 par le trésorier et la trésorière adjointe de la gestion administrative, locative et financière assumée jusqu'alors par la travailleuse sociale, ne peut pas être prolongée. Il faut donc dégager les moyens financiers de recrutement d'un poste de direction, complétant le demi-poste de travailleur social existant,
- **Un renforcement de la collecte** afin de financer, aux côtés de SNL Union et Prologues, notre part de fonds propres pour la création de nouveaux logements et pour assurer l'équilibre du budget de fonctionnement de l'association. L'urgence est de relancer la commission chargée de la recherche de fonds.
- **La location d'un bureau** pour donner une visibilité à SNL, permettre aux salariés et aux bénévoles en charge de la gestion de l'association de travailler dans de bonnes conditions, offrir un lieu de réunion pour les instances de l'association (le CA, les bureaux et les deux GLS) demeure un objectif prioritaire de l'année 2023.

Il faut rappeler pour conclure que sans la mobilisation totale de notre salariée comme de tous les bénévoles, sans leur volonté de se former à des tâches nouvelles qu'ils découvriraient, sans la participation progressive des familles au vivre ensemble..., la dynamique que connaît SNL 95 n'aurait pas pu être poursuivie à un rythme aussi soutenu. Cette dynamique et la confiance accordée par les municipalités partenaires laissent bien augurer de la poursuite du projet SNL dans le Val d'Oise au service de la solidarité pour le logement des familles les plus vulnérables et de leur accompagnement vers un logement durable.



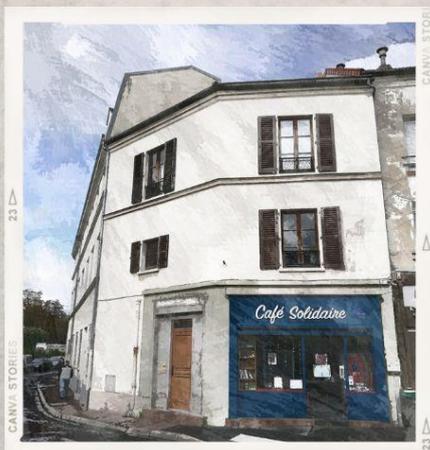
Avec SNL95, votre boulanger participe à



LA GALETTE GÉNÉREUSE



Nous comptons sur votre générosité pour aider deux familles en grande difficulté à se loger en attendant l'obtention d'un logement pérenne



GRÂCE À CETTE MOBILISATION CITOYENNE DE PROXIMITÉ, LUTTONS ENSEMBLE CONTRE LE MAL-LOGEMENT !

Cette collecte nous aidera à rénover deux logements dans le centre ville de Deuil-La Barre



WWW.SOLIDARITES-NOUVELLES-LOGEMENT.ORG



PRETS POUR UNE GRANDE BALADE ?

Dimanche 30 Janvier
de 10H30 à 12H30
Au chateau de la Chasse

**Locataires et Bénévoles,
venez en famille**

Covoiturage prévu depuis
la rue Haute

AVEC SOLIDARITÉS NOUVELLES POUR LE LOGEMENT

Isoler des logements pour dessiner un avenir

Solidarités Nouvelles
POUR LE
Logement

Participez à notre collecte solidaire !



Aidez-nous à rénover deux logements, destinés à accueillir des familles en situation difficile.



Vos dons permettront de **réduire les dépenses énergétiques** des familles et de baisser leurs émissions de CO2.



Vous souhaitez apporter votre petite pierre à ce projet solidaire, citoyen et écologique ?

Solidarités Nouvelles pour le Logement Val d'Oise fait appel à votre générosité.

GRÂCE À LA MOBILISATION CITOYENNE DE PROXIMITÉ, NOUS POUVONS LUTTER CONTRE LE MAL-LOGEMENT
www.solidarites-nouvelles-logement.org

Le mal-logement, c'est 1,2 million de personnes en Ile-de-France qui vivent dans des logements précaires, surpeuplés, indignes et parfois à la rue. Depuis 1988, les membres de Solidarités Nouvelles pour le Logement s'engagent pour rendre le logement accessible aux personnes en grande difficulté : SNL achète des logements, les réhabilite, les loue à des locataires très bas et accompagne bénévolement les familles ainsi logées.



2020 SNL95 acquiert et réhabilite 5 premiers logements à Deuil-La Barre et les rend décents.



Déc 2020 SNL95 acquiert 2 nouveaux appartements dans le centre ville de Deuil-La Barre.



Fév 2021, 5 familles emménagent dans les premiers appartements en attendant un logement pérenne.



Déc 2021 SNL95 s'engage dans une campagne de collecte de fonds avec la plateforme participative "Les Petites Pierres" pour financer l'isolation des murs des 2 nouveaux appartements et remporte un vif succès !



Fév-Mars 2022 SNL95 organise une nouvelle campagne de collecte de fonds pour financer le changement des portes et fenêtres de ces 2 appartements.



SNL95 poursuit son action en direction des familles en difficulté en programmant deux nouveaux projets d'acquisition et de réhabilitation de logement dans d'autres communes du Val d'Oise.



Vous pouvez adresser vos dons

- par chèque à l'adresse suivante : SNL95, 91 rue Haute - 95170 Deuil-La Barre
- ou par virement sur le compte de l'association : IBAN : FR76 1820 6000 1965 0756 6641 678 BIC : AGRIFRPP882

Un don à une association ouvre droit à une réduction d'impôt de 75% pour un particulier.

contact95@solidarites-nouvelles-logement.org
SNL95 – 91, rue Haute 95170 Deuil-La Barre



XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

LA BALADE

dans les sentes de Deuil

DIMANCHE 8 MAI
DE 10H15 A 12H30

Locataires et Bénévoles
Venez en famille

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Nous partagerons un apéro dans la
cour à la fin de la balade

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

RDV dans la cour à 10h15





NEWSLETTER 5 / SEPTEMBRE 2022

RUE HAUTE



LE BULLETIN D'INFORMATION DU GROUPE DE SOLIDARITÉ LOCALE DE DEUIL-MONTMORENCY

AU PROGRAMME

DEUX NOUVEAUX LOGEMENTS - 1

FORUM DES ASSOCIATIONS - 2

MATINÉE DE RENCONTRE - 3

PEINTURE DANS LA COUR - 4



BIENTÔT, DEUX NOUVEAUX LOGEMENTS



Les travaux de rénovation des appartements rue de l'église à Deuil-la Barre avancent bien : la consolidation de la structure, la construction de deux escaliers et des planchers sont achevés, les travaux d'isolation, l'installation électrique et celle du chauffe-eau thermique offert par la société Atlantis devraient s'achever en décembre. Les deux appartements : un deux pièces et un trois pièces en duplex, au-dessus du *Café Solidaire* pourront accueillir deux nouvelles familles en début d'année 2023. Nous nous en réjouissons !

Un grand merci à tous les donateurs : leur générosité a financé l'isolation des logements !



FORUM DES ASSOCIATIONS



Le week-end des 3 et 4 septembre, nous étions présents sur les forums des associations de Montmorency, Margency et Deuil-La Barre.

"Pour vous avoir un logement c'est..."

Par cette simple question nous avons interpellé les visiteurs sur les forums. Une grande toile et des feutres étaient mis à disposition pour y répondre. Une belle façon d'engager le dialogue, puis de présenter SNL, les projets en cours, de créer des liens avec d'autres associations et de recruter de nouveaux bénévoles. Ces journées ont été riches en rencontres et perspectives.

une chambre cosy & agréable
un lit et une bonne douche

Sécurité
sur tout pour un femme

Un aubri

Le bien-être de ma famille

Une protection
L'apaisement

Une vie normale pour mes enfants

"Une tante soude"

La sécurité, un bon apaisement

UNE UTE

2 canaux

Avoir un toit, un chez soi
La famille
Je suis content
Une possibilité d'avoir
UN VPD DOUTIER
Exister

Avoir une chambre pour jouer,
un jardin pour faire de la boue
et manger les tomates du potager

Avoir une intimité familiale
un lieu sûr où l'on se sent bien

UNE CHANCE
Un toit à toi

Avoir un toit, un chez soi
C'est une sécurité dans l'absolu
I Love monoin

Ma chambre et moi
La sérénité
C'est la base
Protéger sa famille
Un aboutissement

Être en sécurité
On va être à manger,
c'est l'endroit où on communique
UN TOIT À TOI
2to apaisé du bonbon

Avoir chaud
Le bien être
Ma bellege à qui se bécote
Ce n'est pas un abrutissement!

La sécurité de l'esprit
Si j'ai pas de logement, tu ne peux pas travailler

La sécurité
Un toit, une famille, un refuge

L'essentiel
Créant

Être passé chez soi
Passer du jour le jour à la possibilité de projet
protection, sécurité, dignité
Être en confiance chez soi

Avoir une maison pour se sentir bien

Être heureux
Serait la fin d'une belle galère
Enfin une nouvelle vie

Stabilité
Sécurité, sérénité, Avenir

MATINÉE DE RENCONTRE



Samedi 1er Octobre aura lieu notre journée portes ouvertes :

Des ateliers de dessin, marionnettes, chanson, jardinage.

Une présentation des projets en cours.

Un buffet pour se restaurer.

Nous vous attendons nombreux pour ce moment de rencontre.

PEINTURE DANS LA COUR

Le mur de la cour du 91 rue Haute a besoin d'un bon coup de peinture !

Une petite équipe de volontaires, locataires et bénévoles sous la direction de Samy se met en place pour réaliser le chantier samedi 24 septembre dans la joie et la bonne humeur.



SNL95 CONVIE LES NOUVEAUX
BÉNÉVOLES À UNE

MATINÉE RENCONTRE



SAMEDI 1ER OCTOBRE 2022
DE 10 H À 13 H
AU 91 RUE HAUTE
95170 DEUIL-LA BARRE





Solidarités Nouvelles pour le Logement Val d'Oise

91, rue Haute – 95170 DEUIL-LA BARRE

contact95@solidarites-nouvelles-logement.org

www.solidarites-nouvelles-logement.org





RAPPORT FINANCIER 2022

SNL Val d'Oise



SOMMAIRE

LE MOT DU TRÉSORIER ET DE LA TRÉSORIÈRE ADJOINTE.....	3
ANALYSE DU COMPTE DE RÉSULTAT.....	4
BILAN.....	5
COMPTE DE RÉSULTAT EN LISTE.....	6
COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION.....	8
COMPTE D'EMPLOI RESSOURCES.....	10
CONCLUSION.....	12
NOS PARTENAIRES.....	13

LE MOT DU TRÉSORIER ET DE LA TRÉSORIÈRE ADJOINTE



Si 2021 a été une année de démarrage, 2022 a été consacrée à la mise en route et la découverte des joies et des difficultés du système administratif et comptable de SNL. En un mot, une année de consolidation, parfois dans la douleur.

Nous avons dû nous initier aux divers logiciels, celui des loyers, celui des dons, celui de la paie, etc... Un grand merci à Michèle Legendre qui s'est énormément investie, surtout après l'arrêt maladie de Marie Tassan-Got.

Le bénévolat a été valorisé à 61 001,00 € contre 76 636,00 € en 2021, nous n'avons pas moins travaillé, mais nous avons dû appliquer de nouvelles règles de calcul uniforme pour toutes les structures SNL, soit une valorisation en deux temps :

- Valorisation en équivalent temps plein 7h par jour limité à 203 jours
- Valorisation sur la base du salaire médian de 1780,00 € chargé de 38% soit 2468,00 €
- 60% pour le bénévolat, 35% au titre de l'administratif, 15 % pour la recherche de fonds (y compris les demandes de subvention)

Le résultat de l'appel à la générosité publique, en l'absence des Petites Pierres cette année, a été modeste, la multiplicité des tâches à accomplir, tant par les membres du bureau que les membres du GLS, n'ayant pas permis une mobilisation maximale. Nous avons cependant récolté 7 378,00 € contre 3 664,93 € en 2021, soit un doublement.

Si nous nous mobilisons correctement à l'automne nous pourrions doubler le résultat des dons 2022, étant précisé que ces dons sont indispensables au fonctionnement de SNL 95, ils sont nécessaires pour abonder notre quote-part à la construction des futurs logements (12 500,00 € par logement).

Opérations en cours et en projet :

- 5 à Margency pour une livraison début 2025
- 6 à Montmorency pour une livraison en 2026
- et peut-être 1, voire 2 à Enghien les Bains

Régis MENU
Trésorier de SNL Val d'Oise

Michèle LEGENDRE
Trésorière adjointe de SNL Val d'Oise

ANALYSE DU COMPTE DE RÉSULTAT

PRODUITS

Nous avons reçu une **recette exceptionnelle de 45 000,00 € de SNL Union** au titre de l'aide à la structuration. Ces fonds sont issus de contributions provenant de dons et de fondations abritées par la Fondation Abbé Pierre.

A noter également que nous avons en cours un **prêt d'amorçage de 20 000,00 € consenti pour 5 ans par SNL 78**.

Loyers :

Les loyers perçus (loyers + charges) s'élèvent à **26 568,00 €**. A noter, quelques difficultés de paiement qu'il convient de suivre.

Subventions :

La **subvention du Département du Val d'Oise** d'un montant **de 18 370,00 €** destiné à l'accompagnement social.

CHARGES

Charges d'exploitation : 22 595,28 €

Il s'agit des fournitures diverses, les assurances et honoraires, ainsi que le loyer Prologue 5 037,23 € et diverses dépenses.

Impôts et taxes : 1 028,55 €

Charges de personnel : 31 732,52 €

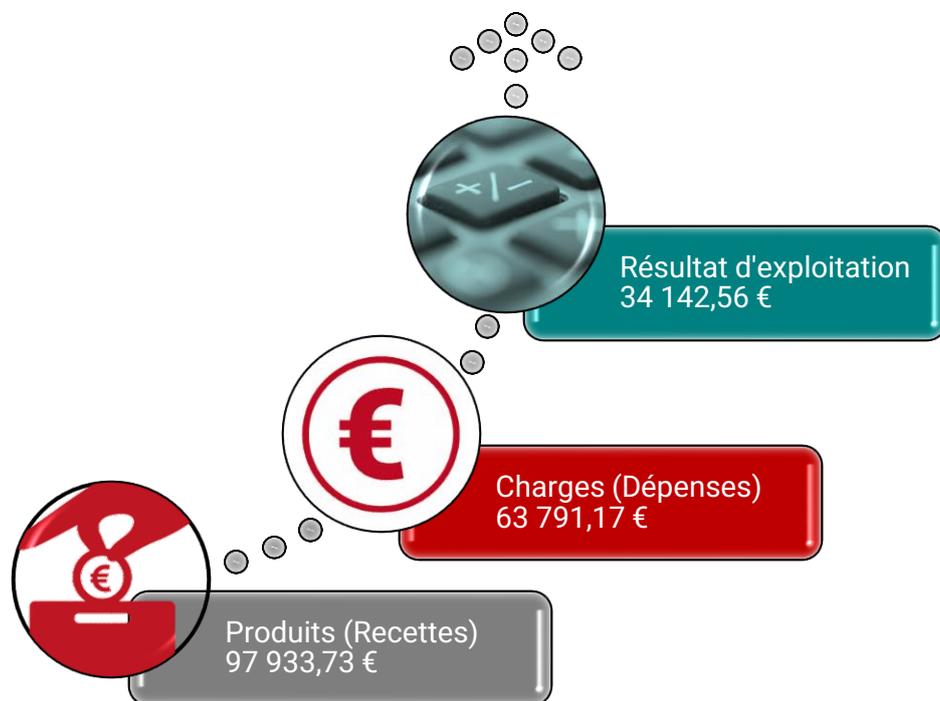
Pour information, au titre de ces charges, le montant du licenciement de Marie Tassan-Got a été provisionné, afin de ne pas peser sur l'exercice 2023, pour un montant de 7 476 €.



BILAN

L'exercice 2022 se termine avec un résultat positif de 34 142,56 €

à comparer avec celui de 2021 d'un montant 137,00 € à savoir :



Résolutions présentées à l'assemblée générale.

Le résultat positif de l'exercice doit être réparti selon la clef proposée par l'affectation expert-comptable et le Directeur financier de SNL Union et approuvé par le CA de SNL 95 :

Réserve
d'acquisitions

COMPTE DE RÉSULTAT EN LISTE

SNL - 95

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 25/05/23
Devise d'édition Euro

COMPTE DE RESULTAT EN LISTE

	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	26 568	22 063
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	18 370	16 839
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	7 378	3 802
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières	45 517	11 260
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	101	7
TOTAL I	97 934	53 972
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	22 595	26 518
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	1 029	4 372
Salaires et traitements	22 340	15 538
Charges sociales	9 392	7 102
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	445	305
Dotations aux provisions	7 990	
Reports en fonds dédiés		
Autres charges		
TOTAL II	63 791	53 835
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	34 143	137
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III		
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV		
2. RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)		

COMPTE DE RÉSULTAT EN LISTE - SUITE

SNL - 95

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 25/05/23
Devise d'édition Euro

COMPTE DE RESULTAT EN LISTE - SUITE

	Exercice N	Exercice N-1
3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)	34 143	137
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL V		
CHARGES EXCEPTIONNELLES :		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL VI		
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	97 934	53 972
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	63 791	53 835
EXCEDENT OU DEFICIT	34 143	137
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat	62 001	76 636
TOTAL	62 001	76 636
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole	(62 001)	(76 636)
TOTAL	(62 001)	(76 636)

ZOOM sur LE CROD ET LE CER

La réforme du plan comptable nous impose depuis 2020 de publier les tableaux financiers relatifs à la générosité du public. Ces tableaux permettent au lecteur de connaître de façon détaillée l'origine et la destination des dons reçus et utilisés par SNL Val d'Oise. Ce sont :

- **Le Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD)** : ce tableau reprend le compte de résultat et présente les produits par origine, ainsi que les charges par destination, avec le montant des dons utilisés pour les financer.
- **Le Compte d'Emploi Ressources (CER)** : ce tableau reprend le montant total des dons et détaille leur utilisation par destination. Il permet de connaître le montant des dons en réserve à la fin de l'exercice.

Le Compte d'Emploi Ressources par nature (CER par nature) : ce tableau reprend les dons en nature soit les abandons de loyer pour SNL Val d'Oise.

COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

SNL - 95

Période du 01/01/22 au 31/12/22

Edition du 25/05/23

Devise d'édition Euro

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	Exercice N		Exercice N-1	
	TOTAL	Dont générosité du pulic	TOTAL	Dont générosité du pulic
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	7 378	7 378	3 802	3 802
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	7 378	7 378	3 802	3 802
- Legs, donations et assurances-vie				
- Mécénat				
1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	72 186		33 331	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie	45 517		11 260	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	26 669		22 071	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	18 370		16 839	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS				
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS				
TOTAL	97 934	7 378	53 972	3 802
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES	37 650		38 675	
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	37 650		38 675	
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger				
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	4 598		155	
2.1 Frais d'appel à la générosité du public				
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	4 598		155	
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	21 543		15 005	
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS				
5 - IMPOT SUR LES BENEFICES				
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE				
TOTAL	63 791		53 835	
EXCEDENT OU DEFICIT	34 143	7 378	137	3 802

COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION - SUITE

SNL - 95

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 25/05/23
Devise d'édition Euro

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION - SUITE

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Exercice N		Exercice N-1	
	TOTAL	Dont générosité du pulic	TOTAL	Dont générosité du pulic
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	62 001	62 001	76 636	76 636
Bénévolat	62 001	62 001	76 636	76 636
Prestations en nature				
Dons en nature				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	62 001	62 001	76 636	76 636
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	30 378	30 378	35 309	35 309
Réalisées en France	30 378	30 378	35 309	35 309
Réalisées à l'étranger				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	10 356	10 356	1 921	1 921
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	21 267	21 267	39 406	39 406
TOTAL	62 001	62 001	76 636	76 636



COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC

SNL - 95

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 25/05/23
Devise d'édition Euro

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC

EMPLOI PAR DESTINATION	EXERCICE N	EXERCICE N-1	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - MISSIONS SOCIALES			1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	7 378	3 802
1.1 Réalisées en France			1.1 Cotisations sans contrepartie		
- Actions réalisées par l'organisme			1.2 Dons, legs et mécénats		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France			- Dons manuels	7 378	3 802
1.2 Réalisées à l'étranger			- Legs, donations et assurances-vie		
- Actions réalisées par l'organisme			- Mécénats		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger			1.3 Autres ressources liées à la générosité du public		
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS					
2.1 Frais d'appel à la générosité du public					
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT					
TOTAL DES EMPLOIS			TOTAL DES RESSOURCES	7 378	3 802
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS			2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE			3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS		
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	7 378	3 802	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL	7 378	3 802	TOTAL	7 378	3 802
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	3 602	
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	7 378	3 802
			(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice		(200)
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	10 980	3 602

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC - SUITE

SNL - 95

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 25/05/23
Devise d'édition Euro

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC - SUITE

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N	EXERCICE N-1	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	30 378	35 309	1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	62 001	76 636
Realisées en France	30 378	35 309	Bénévolat	62 001	76 636
Realisées à l'étranger			Prestations en nature		
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	10 356	1 921	Dons en nature		
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	21 267	39 406			
TOTAL	62 001	76 636	TOTAL	62 001	76 636

Pour mémoire, rappel du tableau relatif aux fonds dédiés pour la partie relevant de la générosité du public :

FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	EXERCICE N	EXERCICE N-1
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE		
(-) Utilisation		
(+) Report		
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE		

CONCLUSION

Cette année de consolidation a été très difficile, notamment après le départ en congé de maladie de Marie Tassan-Got, nous avons dû comprendre et mettre en œuvre un fonctionnement complexe, avec ses logiciels, ses codes, ses règles, et ce dans un paysage législatif et réglementaire qui ne va pas dans la sens de la simplification. Nous avons dû souvent rappeler au siège que nous étions tous des bénévoles.

Heureusement, nous avons eu une éclaircie pour l'arrêté des comptes, nous tenons à remercier Monsieur Patrick THIAULT Directeur financier de SNL Union et Mme Delphine Philippon pour leur aide précieuse, sans leur intervention nous n'aurions pu arrêter les comptes.

Michèle Legendre tient à remercier Nathalie Savouré de SNL 78 pour son aide et sa patience pour la gestion locative ainsi que Elodie Marmin pour les paies.

Espérons que la clôture du prochain exercice sera plus facile, après la mise en place d'aide par SNL-Union, en attendant le recrutement d'un Directeur administratif.

Régis MENU
Trésorier de SNL Val d'Oise

Michèle LEGENDRE
Trésorière adjointe de SNL Val d'Oise



NOS PARTENAIRES

Ils nous ont soutenus et nous tenons à les remercier



Solidarités Nouvelles pour le Logement Val d'Oise

91, rue Haute – 95170 DEUIL-LA BARRE
contact95@solidarites-nouvelles-logement.org
www.solidarites-nouvelles-logement.org

